



HAL
open science

Les gaulois sont dans la plaine : l'occupation du second âge du Fer du site de Puylaurens “ La Plaine ” (Midi-Pyrénées, Tarn)

Laurent Grimbert, Marie-Luce Merleau, Laurence Benquet

► To cite this version:

Laurent Grimbert, Marie-Luce Merleau, Laurence Benquet. Les gaulois sont dans la plaine : l'occupation du second âge du Fer du site de Puylaurens “ La Plaine ” (Midi-Pyrénées, Tarn). XXXIe colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, May 2007, Chauvigny, France. pp.507-515. hal-02563482

HAL Id: hal-02563482

<https://inrap.hal.science/hal-02563482>

Submitted on 22 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Gaulois sont dans la Plaine L'occupation du second Âge du Fer du site de Puylaurens “La Plaine” (Midi-Pyrénées, Tarn)

Laurent GRIMBERT, Marie-Luce MERLEAU, Laurence BENQUET ⁽¹⁾

avec la collaboration de Gisèle ALLENET DE RIBEMONT, Laurent BRUXELLES,
Frédérique DURAND, Hélène MARTIN, Pierre MILLE, Sabine PUECH, Andréas SCHARF ⁽²⁾



Résumé : Le site gaulois de Puylaurens “La Plaine” correspond à un enclos quadrangulaire de 105 m de côté marqué au sol par un important fossé. Cet enclos abrite des bâtiments, concentrés dans l'angle ouest deux puits, et des palissades qui s'entrecroisent et partitionnent l'espace intérieur. Les constructions sont réalisées sur charpentes en bois, murs en terre crue et couverture périssable. Le mobilier céramique provient essentiellement du remplissage du fossé d'enclos, qui a fonctionné ouvert dans un premier temps, puis a été utilisé comme dépotoir, mais aussi de l'un des deux puits. La fréquentation du site se situe au tout début du II^e siècle avant notre ère, pour cesser dans le courant du I^{er} siècle avant notre ère, sans postérité gallo-romaine.

(1) Inrap.

(2) G. Allenet de Ribemont : palynologue, Inrap ; L. Bruxelles : géomorphologie, Inrap ; F. Durand : carpologie, EHESST Toulouse ; H. Martin : archéozoologie, Inrap ; P. Mille : étude des bois, Inrap ; S. Puech : photographie, Inrap ; A. Scharf : datations radiocarbone, laboratoire AMS-Erlangen.

Le texte qui suit correspond au texte amendé d'un poster, dans l'attente prochaine d'une publication monographique de cette fouille où se superposent, à près d'un millénaire de distance, les vestiges d'un cimetière médiéval à une occupation gauloise.

INTRODUCTION

L'intervention archéologique s'est déroulée sur trois mois durant l'été 2006, préalablement à la réalisation du contournement routier de Puylaurens (fig. 2).

Au lieu-dit "La Plaine", le décapage mécanique de 12 700 m² a révélé l'existence de deux sites chronologiquement distincts, un enclos gaulois et un cimetière médiéval. Le site se trouve sur un flanc de coteau peu accentué, marqué localement par un replat et bordé au sud par un petit ruisseau.

L'équipe de fouille pluridisciplinaire d'une vingtaine d'archéologues Inrap a aussi encadré le travail assidu de nombreux bénévoles (Club archéologique de Puylaurens, étudiants, particuliers).

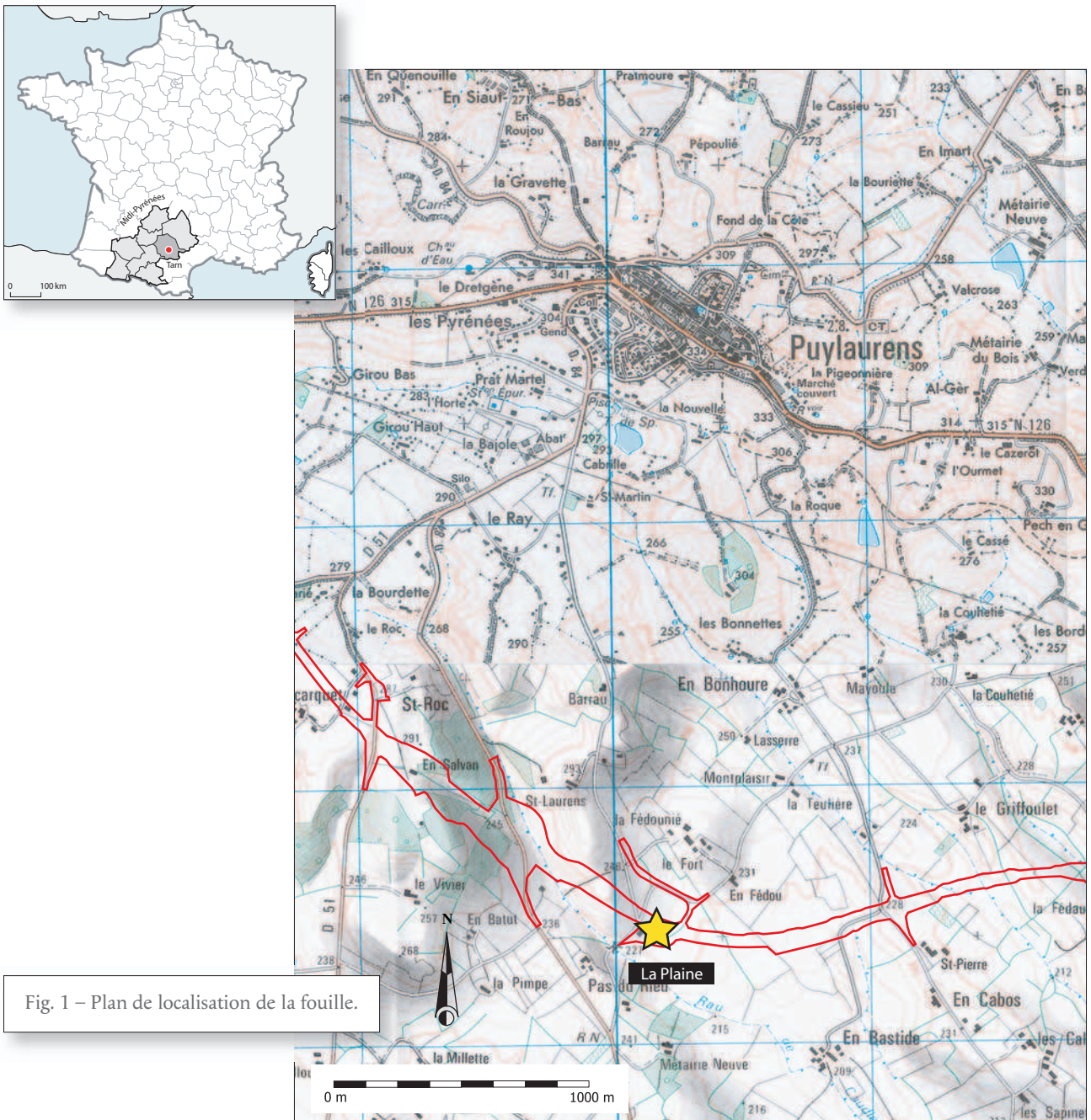


Fig. 1 – Plan de localisation de la fouille.

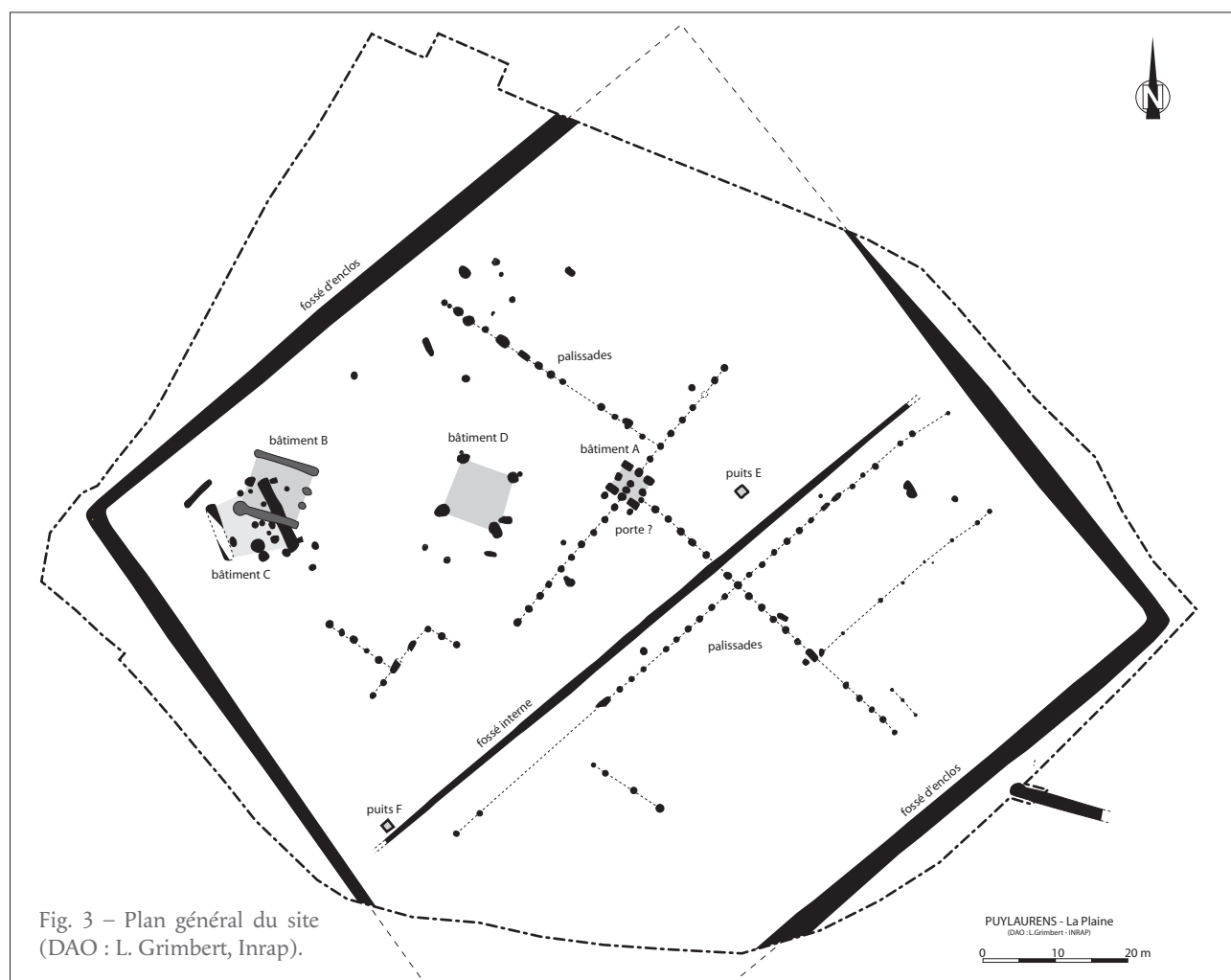
I. UN VASTE ENCLOS ...

Le site protohistorique correspond à un vaste enclos quadrangulaire matérialisé au sol par un fossé de 105 m de côté, aux angles orientés selon les points cardinaux (fig. 1). Seuls les angles est et ouest sont compris dans l'emprise de la fouille. Le fossé est conservé sur une profondeur maximale de 1,60 m pour une largeur d'environ 3 m. Son remplissage a livré de nombreux mobiliers archéologiques : céramiques d'importation, céramiques locales, faune, restes de paroi de mur en terre crue, charbons de bois ... L'analyse de son mode de comblement atteste d'un fonctionnement initial en structure ouverte, non destinée à recevoir une palissade. Dans une seconde phase, le fossé joue un rôle de dépotoir domestique comme l'atteste la présence des différents indices anthropiques dans son comblement. Aucun système d'entrée (interruption de l'enclos, système de chicane ...) n'a été formellement mis en évidence. Il est toutefois possible que cet accès se situe sur une portion non dégagée du fossé (30 % du tracé du

fossé se trouve hors emprise de fouille) ou se caractérise par un aménagement léger dont les traces n'ont pas été conservées. L'hypothèse de son franchissement au moyen d'une ou de plusieurs passerelle(s) est donc envisageable. L'emprise de fouille, limitée pour des raisons techniques à la proximité immédiate du fossé d'enclos, interdisait la découverte d'aménagements extérieurs à cet ensemble (accès, fossés, bâtiments périphériques ...) qui auraient sans doute mieux permis de comprendre son intégration au contexte topographique.

II. ... À CLOISONNEMENT INTERNE ...

L'intérieur de l'enclos est cloisonné par des lignes de trous de poteaux qui s'entrecroisent à angle plus ou moins droit (fig. 3). Elles correspondent aux restes de palissades, construites à partir de poteaux de bois d'un diamètre compris entre 25 et 40 cm, d'un écartement



compris entre 1,00 et 1,50 m selon les lignes. Les discontinuités au sein de certaines lignes sont liées à leur recoupement par des structures postérieures (fossé médiéval) ou à des questions de conservation différentielle (pendage du terrain).

Des restes de torchis, retrouvés dans quelques comblements, témoignent que l'espace entre chaque poteau était sans doute obturé par des clayonnages végétaux sur lesquels étaient projetées des mottes d'argile, afin d'obtenir des parois en terre crue.

La ou les fonction(s) de ces divisions internes reste(nt) à l'étude (séparation d'espaces à vocations différentes ? ...). Un petit fossé divise aussi l'enclos selon un axe nord-est / sud-ouest et double de fait l'un des alignements de poteaux. Son creusement recoupe le comblement d'un trou de poteau de l'une des palissades, ce qui prouve sa postériorité par rapport à un cloisonnement initial, mais montre que celui-ci est pérennisé dans le temps, sans apporter toutefois plus d'indices sur sa fonction exacte.

III. ... ET UN FRANCHISSEMENT MONUMENTAL

Dans la partie centrale de l'enclos, une construction (fig. 4 - bâtiment A) est implantée à cheval sur un des alignements de poteaux nord-sud. Deux états peuvent

être individualisés mais leur chronologie relative reste hypothétique, faute de relation stratigraphique directe. L'un des états correspond à une construction de plan quadrangulaire, d'environ 4,20 m de côté, dont les quatre angles sont constitués par des trous de poteaux doubles. Un autre état est composé de quatre trous de poteaux simples dessinant une construction rectangulaire (3,30 x 4,20 m), légèrement décalée vers le sud par rapport à la précédente.

La position de ces constructions sur une palissade nord-sud matérialise le franchissement ostentatoire d'un espace vers un autre et correspond de toute évidence à un système de porte. Les deux états déterminent deux phases successives de cet aménagement qui pouvait éventuellement posséder un étage et constituer une "tour-porche". Aucune construction similaire n'a été retrouvée sur les autres alignements de poteaux cloisonnant l'enclos. Ce marquage fort du passage d'un espace à un autre correspond précisément à l'accès vers l'angle ouest de l'enclos, là où sont observés les seuls plans de bâtiments. L'ampleur et la position de cette élévation indiquent qu'elle devait jouer un rôle de première importance dans la circulation des personnes et des biens au sein de l'enclos.

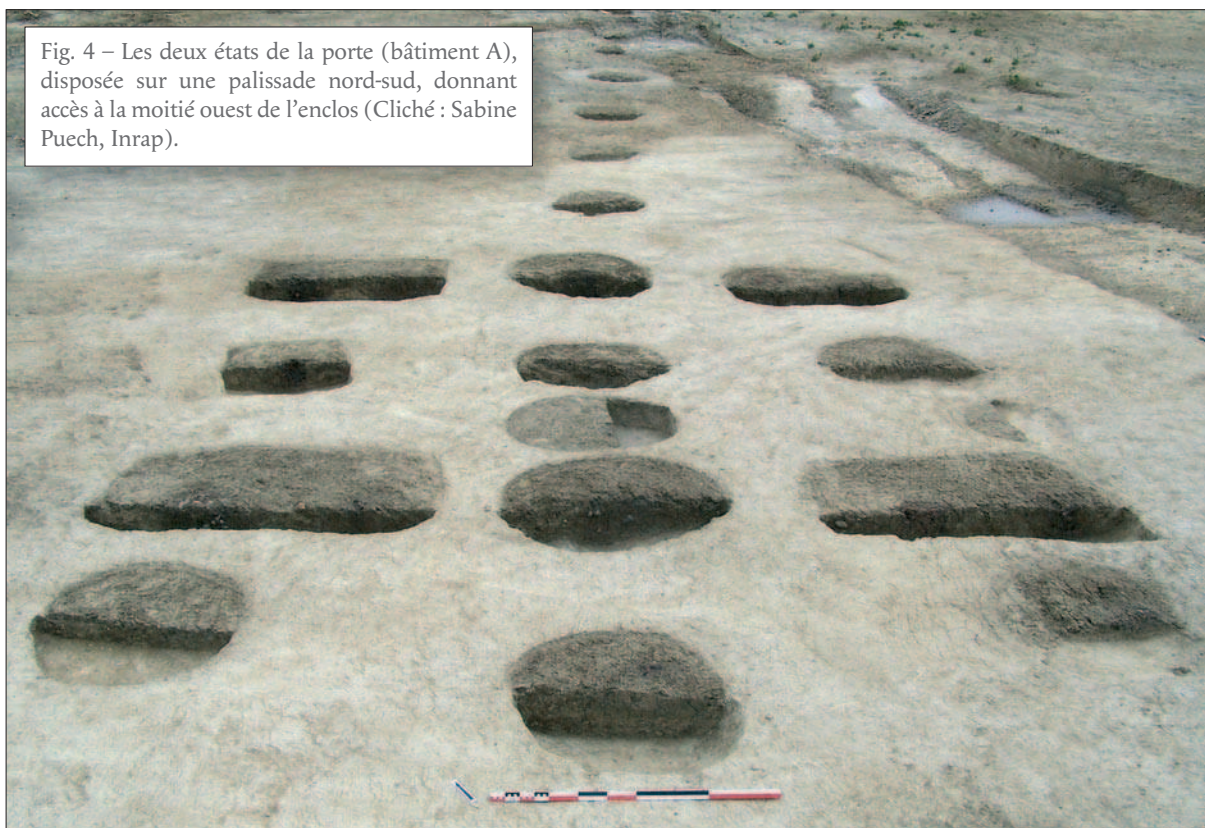


Fig. 4 – Les deux états de la porte (bâtiment A), disposée sur une palissade nord-sud, donnant accès à la moitié ouest de l'enclos (Cliché : Sabine Puech, Inrap).

IV. DES BÂTIMENTS ...

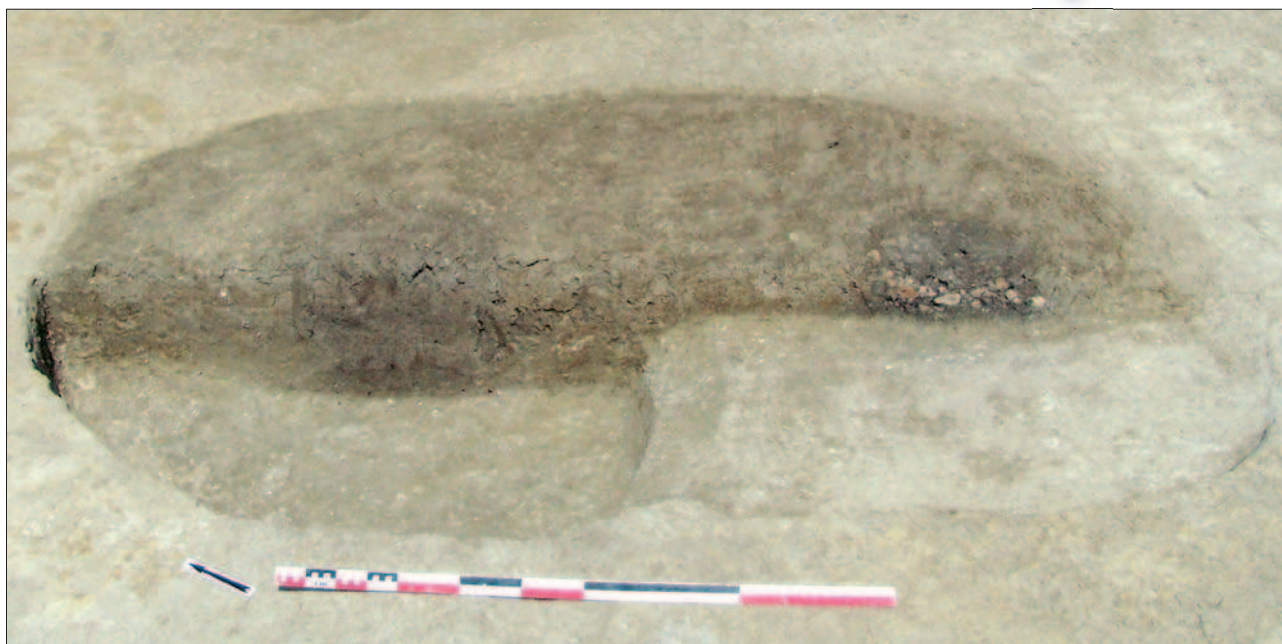
Plusieurs bâtiments ont été identifiés dans la moitié occidentale de l'enclos. Les modes de constructions sont différents mais toujours à base de matériaux périssables : charpente en bois, murs en terre crue et toiture végétale qui laissent peu de traces. Ils ne sont suggérés que par l'organisation spatiale des trous de poteaux, quelques charbons de bois et les mottes de torchis piégés dans les comblements des structures. Les murs porteurs des deux édifices les plus proches du fossé d'enclos sont composés d'une série de poteaux mis en place au sein de deux tranchées de fondation parallèles (fig. 5 - bâtiments B et C). Ces bâtiments présentent un plan quadrangulaire dont les côtés varient entre 8 et 9 m. L'un des deux édifices recoupe nettement l'autre, ce qui prouve l'existence d'au moins deux phases de construction distinctes, avec une rotation de 30 ° du plan du second bâtiment (B), dont l'entrée est indiquée par deux trous de poteaux sur la façade sud-est.

Un troisième édifice, localisé 15 m à l'est des deux précédents, est lui-aussi de forme quadrangulaire mais comporte simplement quatre poteaux d'angle, doublés dans leur diagonale par des poteaux extérieurs plus petits (fig. 6 - bâtiment D). Deux petits trous de poteaux, positionnés au milieu de la façade ouest, correspondent vraisemblablement aux montants de la porte d'entrée. L'interprétation comme grenier semble peu probable compte tenu de la surface de l'édifice (bâtiment de 7,50 m de côté) et du diamètre des poteaux d'angle qui autorisent l'hypothèse d'une



Fig. 5 – Tranchées de fondation des bâtiments B et C avec négatifs des poteaux. On distingue les deux états successifs (Cliché : Sabine Puech, Inrap).

Fig. 6 – Trou de poteau double du bâtiment oriental (Cliché : Sabine Puech, Inrap).



construction plus imposante, comprenant peut-être un étage (grande maison d'habitation ? grange ?).

Le plan et les caractéristiques spatiales des constructions B, C et D en font de possibles maisons d'habitation. Seuls les trous de poteaux de l'ossature porteuse, profondément fondés, ont été retrouvés lors de la fouille mais rien n'interdit de restituer des cloisons intérieures, peu ou pas fondées, pour organiser différentes pièces, voire un étage.

V. ... DES PUIITS ...

Deux puits, d'une profondeur respective conservée de 5,40 m et 3,50 m, ont été creusés du côté ouest de la grande palissade. Ils présentent une ouverture carrée d'environ 1,30 m de côté pour le puits nord (puits E) et de 1,20 m pour le puits sud (puits F). La forme carrée se maintient pour le puits sud (F), mais on y note le vrillage progressif des parois, alors que le puits nord (E) passe du plan carré au plan circulaire (diamètre de 1 m) à peu près à mi-hauteur de la structure. Des encoches dans la partie haute des creusements correspondent aux appuis d'un plancher qui facilitait l'accès au puits et protégeait l'eau d'éventuelles pollutions extérieures (feuilles mortes, chute de débris divers ...).

Si leurs morphologies (profondeur, dimensions) sont très semblables, leurs remplissages sont extrêmement différents. Le comblement du puits méridional (F) se caractérise par un limon hydromorphe n'ayant livré pratiquement aucun mobilier, à l'exception notable d'une fibule à protubérance. Au fond se trouvaient une amphore Dr.1A complète ainsi que quelques autres fragments d'amphores et un fagot vertical de quatre grands poteaux en bois de chêne (fig. 7). Ces poteaux n'appartiennent pas à l'architecture interne du puits mais correspondent, comme les éléments d'amphores, à un rejet, sans doute en relation avec la destruction d'un édifice ou d'une palissade de surface. Le puits nord (E) présente, dans sa moitié inférieure, un comblement d'une quinzaine d'amphores vinaires Dr.1A (intactes, fragmentées ou fragmentaires ; fig. 8), un pot ovoïde en céramique tournée fine locale, une cruche à pâte claire, des restes de faune domestique et une perle en verre. Ce remplissage rapide est scellé, dans la partie supérieure du puits, par des remblais limoneux plus "classiques".

Aucun indice particulier (mobilier, positionnement des restes) ne permet de proposer une



Fig. 7 – Vue en coupe du puits F. On distingue les poteaux en bois à la base de la structure. Au sommet, les encoches du système de fermeture (Cliché : Sabine Puech, Inrap).



Fig. 8 – Comblement intermédiaire du puits E (Cliché : Sabine Puech, Inrap).

autre interprétation que celle de puits à eau, rapidement comblés à la suite de leur abandon.

VI. ... ET LES DÉTRITUS D'UN QUOTIDIEN GAULOIS

Le fossé d'enclos, exploré par sondages (fig. 9) et fouille manuelle, a livré l'essentiel du mobilier recueilli, soit un total de 215 individus (fig. 10 et 11). Parmi celui-ci, quelque 667 kg d'amphores vinaires italiques (gréco-italiques et Dr. 1A) ont été recueillis, représentant 40 % du NMI de l'ensemble de la céramique. La proportion entre la céramique tournée fine (céramique à vernis noir de type A, céramique ibérique et céramique locale) et la céramique modelée est sensiblement la même, environ 30 % chacune.

Les fragments de faune se rapportent à des rejets domestiques. Ce sont de jeunes cochons domestiqués, si l'on en juge par la taille des pièces osseuses, mais aussi des bovidés, mâles et femelles, avec des individus parfois âgés de plus de quatre ans, et des caprinés. Le



Fig. 9 – Sondages mécaniques dans le fossé d'enclos (Cliché : Sabine Puech, Inrap).

cheval est beaucoup moins fréquent, et le chien est représenté par un seul individu. La faune sauvage, très rare, est caractérisée par du cerf.

La plus importante concentration de mobilier (vases de stockage et céramique d'importation) a été observée dans la branche occidentale du fossé, à proximité des bâtiments sur poteaux, ce qui appuie l'hypothèse d'une zone d'habitat ayant utilisé le fossé comme dépotoir domestique. Des fragments de torchis rubéfié ont également été découverts en plusieurs endroits du fossé, ainsi que dans certains comblements de fosses et trous de poteaux, et appartiennent de toute évidence aux matériaux de construction des différents bâtiments.

	NR	NMI	%
Céramique fine d'importation			5,1
Campanienne A	69	9	
Ibérique	6	2	
Commune claire importée			0,9
Cruche	4	1	
Lopades	7	1	
TOTAL importations	86	13	6
Céramique gauloise			
GAULOISE NON TOURNÉE	1 893	62	28,8
Pot ovoïde		44	
Coupe hémisphérique		18	
GAULOISE TOURNÉE	1 479	50	23,3
Coupe imitation campanienne		6	
Coupe tronconique		10	
Jatte biconique		3	
Gobelet		6	
Pot ovoïde		17	
Vase tronconique		3	
Vase balustre		4	
Faïsselle		1	
Vase à provision	582	8	3,7
TOTAL céramique gauloise	3 372	116	53,9
AMPHORES			
Massaliète	4	1	
Gréco-italique		44	
GRI/D1A	6 629	16	
D1A		23	
D1C	5	1	
OVBR	2	1	
TOTAL amphores	6 640	86	40
TOTAL GÉNÉRAL	10 098	215	100

Fig. 10 – Tableau de répartition des différentes formes de céramique inventoriées dans le fossé d'enclos.

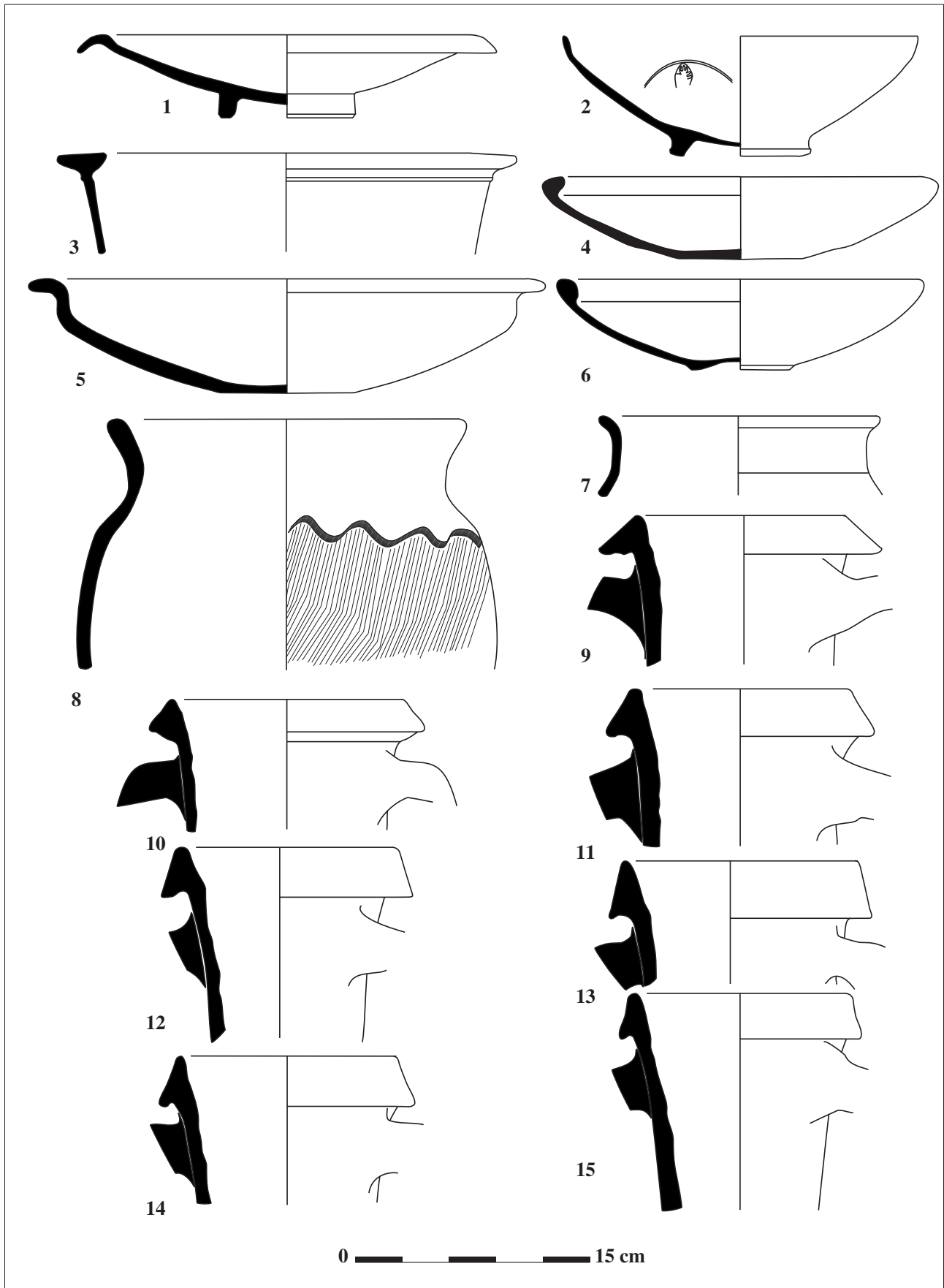


Fig. 11 – Échantillonnage représentatif du matériel découvert dans le fossé d'enclos (Dessin et DAO : Laurence Benquet, Inrap).
1. coupe Lamb. 36 ; 2. coupe Lamb. 27ab ; 3. kalathos ; 4 à 7. céramique tournée locale ; 8. céramique modelée locale ; 9-15. amphores vinaires italiques.

VII. USAGE(S) ET CHRONOLOGIE

L'association de bâtiments importants, de puits, de restes de faune et de céramiques très variées à l'intérieur d'un vaste fossé d'enclos présente toutes les caractéristiques d'une ferme.

Les partitions internes autorisent l'hypothèse d'une partie dédiée à l'habitat (moitié occidentale, bâtiments B, C et D) à l'intérieur d'un espace mis en valeur par un accès monumental (la porte-porche A). Cette hypothèse est renforcée par la forte concentration en mobilier céramiques variés et en faune retrouvés dans l'angle ouest du fossé. Les autres compartiments de la moitié orientale de l'enclos pourraient être destinés à des activités d'élevage ou de traitements des produits agricoles qui ne laissent pas toujours de traces matérielles évidentes : traitements des grains (égrainage, vannage, tamisage), traitement des végétaux pour le tissage (lin, ortie, chanvre ...), traitement des produits laitiers ...

Le plan intérieur de l'enclos a évolué au fil du temps : toutes les palissades ne sont pas contemporaines mais les différenciations chronologiques restent encore incertaines, faute de données stratigraphiques exploitables. Les exemples comparatifs régionaux font actuellement défaut. En se référant au vaste corpus des plans de fermes du Nord de la Gaule, l'exemple de Puylaurens est très atypique par son système élaboré de palissades et de porte-porche intérieures, aménagements ostentatoires peu habituels pour une exploitation agricole : ils ne sont pas attestés sur les sites locaux de Blagnac "Raspide 1" (Sireix *et al.* 2007) ou de l'Alba à Castres (Izac-Imbert *et al.*, ce volume, p. 00), mais se rapprochent, à une échelle plus modeste, de l'exemple du site de Batilly dans le Loiret (Liégard, dans ce volume, p. 00).

La datation des vestiges s'appuie sur celle des mobiliers céramiques retrouvés dans les différents remplissages des structures en creux et sur plusieurs analyses radiocarbone. Ces différentes sources de datations montrent une fréquentation au tout début du II^e siècle, peut-être même dès la fin du III^e siècle avant

notre ère. Le site gaulois est abandonné dans le courant du I^{er} siècle avant notre ère sans descendance gallo-romaine.

Après une interruption de pratiquement un millénaire, un important cimetière médiéval (plus de 400 sépultures) vient s'installer entre le VIII^e et le Xe siècle dans la moitié occidentale de l'enclos gaulois. Les limites spatiales de cet ensemble funéraire posent alors la question de la possible fossilisation dans le paysage médiéval de certaines limites de l'occupation protohistorique (limites parcellaires ? haies ? talus du fossé ?). Cette intéressante question est en cours d'étude et sera développée dans le cadre de la publication de cette fouille.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Buchsenschutz, Méniel 1994 : Buchsenschutz (O.), Méniel (P.), éd., *Les Installations agricoles de l'Âge du Fer en Île-de-France*. Actes du colloque de Paris, 1993. Presses de l'École Normale Supérieure, Paris 1994 (Études d'Histoire et d'Archéologie, 4).

Marion, Blancquaert 2000 : Marion (S.), Blancquaert (G.) dir., *Les installations agricoles à l'Âge du Fer en France septentrionale*. Presses de l'École Normale Supérieure, Paris 2000 (Études d'Histoire et d'Archéologie, 6)

Izac-Imbert, Sireix 2007 : Izac-Imbert (L.), Sireix (Ch.), Les sites à enclos fossoyés de la fin de l'Âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France : un premier bilan. In : Vaginay (M.), Izac-Imbert (L.) dir., *Les Âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France*. Actes du XXVIII^e colloque AFEAF, Toulouse (20-23 mai 2004). 2007 (Aquitania, Suppl. 14/1), p. 285-291.

Sireix *et al.* 2007 : Sireix (Ch.) *et al.*, Raspide 1 (Blagnac, Haute-Garonne) et Les Vergnasses (Gours, Gironde) : deux exemples de fermes gauloises dans le sud-ouest de la France. In : Vaginay (M.), Izac-Imbert (L.) dir., *Les Âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France*. Actes du XXVIII^e colloque AFEAF, Toulouse (20-23 mai 2004). 2007 (Aquitania, Suppl. 14/1), p. 293-343.